

Nantes, le jeudi 30 septembre 2021

## **La Région des Pays de la Loire appelle l'État à faire preuve de fermeté avec le Royaume-Uni pour que soient préservés les intérêts légitimes de la pêche française**

En dépit des engagements pris, dans le cadre des négociations post-brexit, le Royaume-Uni n'a pas respecté sa parole et a décidé de délivrer au compte-goutte, aux marins-pêcheurs français, les licences de pêche les autorisant à accéder aux eaux britanniques.

Je comprends le désarroi et l'exaspération de nos professionnels de la mer qui se voient brutalement refuser la possibilité d'exercer leur activité et craignent aujourd'hui pour leur avenir.

Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'elle contrevient aux accords de coopération signés par le Royaume-Uni et qu'elle risque aussi d'être source de tensions graves entre pêcheurs du fait du redéploiement obligé dans le golfe de Gascogne de certaines flottilles privées d'accès aux eaux britanniques ce qui fragilisera par contrecoup la pêche ligérienne.

Les marins-pêcheurs français réclament de la visibilité et le droit de vivre du produit de leur pêche.

J'appelle donc le gouvernement français à faire preuve de fermeté pour que soient respectés les accords passés et à tout mettre en œuvre pour défendre les intérêts légitimes de la pêche française qui contribue à la vitalité économique de notre littoral et dont dépendent des milliers d'emplois.

**Christelle Morançais**  
Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

### **CONTACT PRESSE**

**Gwenola Cariou Huet** : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) – 06 82 80 18 92